



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

FONDATION
POINT D'EAU
LAUSANNE

Avenue d'Echallens 123
1004 Lausanne
Tél. 021 626 26 44

info@pointdeau-lausanne.ch
www.pointdeau-lausanne.ch

Le mot du Président

Chères et chers membres du Conseil de Fondation, partenaires, bénévoles et collaborateur·trice·s,

En cette année 2025, notre Fondation Point d'Eau Lausanne a continué de remplir sa mission essentielle : offrir un accès digne à la santé, à l'hygiène ainsi qu'à l'orientation sociale et juridique à ceux qui en ont le plus besoin.

Le rapport annuel que vous tenez entre vos mains n'est pas seulement une compilation de chiffres, c'est le témoignage de la résilience humaine et de la solidarité.

Face à la précarité croissante, notre Point d'Eau est resté un lieu de vie et de dignité. Je tiens à saluer l'engagement exceptionnel de nos bénévoles, dont le dévouement quotidien est le moteur de notre action.

Je relève également l'engagement de l'équipe et son directeur pour être toujours présents pour son bon fonctionnement.

Cette année, grâce à votre soutien et à celui de nos partenaires, nous avons non seulement maintenu nos services, mais nous avons également renforcé notre accueil.

Nous allons bientôt augmenter nos prestations en installant un 3^{ème} cabinet dentaire et le défi de 2026 sera de pérenniser nos actions face à l'augmentation des demandes.

Ensemble, continuons à faire de l'accès aux soins de santé, à l'hygiène ainsi qu'à l'orientation sociale, un droit fondamental et non un luxe.

Merci à toutes et à tous.

Avec mes sincères salutations.

Alexandre de Saugy
Président

Afin de faciliter la lecture du présent texte, nous avons employé le masculin comme genre neutre pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.

Nous vous remercions de votre compréhension.

Chères lectrices, chers lecteurs,

Une mission de santé et de dignité

Depuis 1999, le Point d'Eau Lausanne (PEL) facilite l'accès aux soins pour les personnes en situation de précarité. Sans être un centre d'urgence, il permet à des bénéficiaires souvent sans autre alternative d'accéder à des soins infirmiers, médicaux, dentaires et paramédicaux, ainsi qu'à des prestations d'hygiène, d'accompagnement et d'orientation sociale et juridique.

Grâce, entre autres, à un vaste réseau de thérapeutes bénévoles, le PEL répond à la majorité des besoins rencontrés tout en intervenant en amont des situations d'urgence. La prévention demeure au cœur de l'ensemble des prestations proposées, contribuant à préserver la santé des bénéficiaires tout en limitant les conséquences humaines et financières de prises en charge tardives.

Une institution en constante évolution

Initialement centré sur les prestations d'hygiène, le Point d'Eau Lausanne s'est progressivement développé pour devenir une structure de soins pluridisciplinaires proche d'une véritable policlinique sociale.

Cette évolution a été rendue possible grâce à l'engagement remarquable des équipes salariées, des nombreux bénévoles fidèles et investis, ainsi qu'au soutien constant du Comité et du Conseil de Fondation. Après plusieurs années de forte croissance — marquées notamment par le déménagement de 2023 ayant permis de doubler la surface du centre, de 250m² à 500 m² — le PEL entre désormais dans une phase plus marquée de consolidation et de structuration de ses activités.

Dans cette perspective, plusieurs mesures importantes ont été mises en œuvre afin de renforcer durablement l'organisation du centre.

Consolidation et professionnalisation

L'année 2025 a été marquée par plusieurs évolutions organisationnelles importantes.

Le PEL a vécu une transition majeure avec le départ de l'informaticien bénévole qui, durant huit années, a assuré avec un engagement exceptionnel le développement et la professionnalisation du système informatique du centre. Grâce à son travail, une infrastructure initialement très artisanale a évolué vers un système fiable et structuré, permettant aujourd'hui une reprise complète du parc informatique par une entreprise spécialisée. Le Point d'Eau tient à lui adresser sa profonde reconnaissance pour son investissement remarquable.

Dans une même logique de professionnalisation, le centre s'est adjoint les services d'un spécialiste de la protection des données afin de garantir la conformité des procédures avec les exigences légales actuelles.

L'année a également été marquée par le départ à la retraite anticipée de la directrice adjointe après huit années d'engagement au service du centre. Son professionnalisme, sa capacité d'adaptation et son implication ont largement contribué au développement récent du PEL, notamment lors du déménagement de 2023. Nous la remercions vivement pour son engagement et nous lui souhaitons une retraite bien méritée !

A la suite de ce départ et afin d'assurer la continuité et le renforcement de la gestion administrative, la Fondation a choisi d'externaliser les ressources humaines et la gestion financière auprès d'Aduna Romandie, structure spécialisée dans l'accompagnement d'institutions d'utilité publique.

Une pression sociale grandissante

Comme de nombreuses structures sociales et sanitaires, le Point d'Eau Lausanne fait face à une augmentation constante de la demande. Si les équipes sont quotidiennement touchées par la dignité et le respect manifestés par la majorité des bénéficiaires malgré des situations souvent très difficiles, elles doivent aussi gérer plus fréquemment des situations de tension, d'agressivité ou de détresse liées à l'absence de solutions alternatives.

Lorsque le PEL représente le dernier recours, tant pour les prestations d'hygiène que pour les soins, la saturation des consultations et les délais d'attente peuvent générer des frustrations importantes. Face à cette pression croissante, certains postes ont dû être réorganisés. Les fonctions d'accueil et de gestion des prestations d'hygiène sont désormais assurées par des binômes, avec l'appui d'une personne ressource durant les absences ou les périodes de vacances, afin de garantir un fonctionnement plus durable et sécurisant pour les équipes.

Le contexte géopolitique et économique actuel laisse craindre une augmentation durable de la précarité. En Suisse, malgré un système de sécurité sociale développé, 8,4 % de la population résidente permanente vivait sous le seuil de pauvreté en 2024, tandis qu'environ 16,4 % était exposée au risque de pauvreté.

Au-delà des statistiques, le PEL constate surtout une fragilisation croissante des personnes situées juste au-dessus des seuils donnant accès aux aides sociales. Ces personnes, souvent invisibles dans les dispositifs classiques de soutien, éprouvent des difficultés grandissantes à faire face aux dépenses essentielles, notamment dans le domaine de la santé, et sollicitent toujours plus notre institution.

Les consultations infirmières : une porte d'entrée essentielle vers les soins

L'année 2025 a également été marquée par une reconnaissance importante pour l'équipe infirmière du PEL. La responsable des consultations infirmières a reçu le prix des « Flammes des soins infirmiers vaudois », distinction décernée par le Département de la santé et de l'action sociale.

Cette récompense met en lumière non seulement les compétences et l'engagement de la responsable infirmière, mais également le professionnalisme et le dynamisme de l'ensemble de l'équipe, aujourd'hui composée de cinq infirmières.

Depuis l'ouverture du centre en 1999, le cabinet de soins s'est développé autour d'une approche innovante accordant une large autonomie aux infirmières. Grâce à des protocoles élaborés avec les médecins bénévoles, elles jouent un rôle central dans l'accueil, l'évaluation, les premiers soins et l'orientation des patients.

Ce modèle d'étroite collaboration entre infirmières et médecins permet une prise en charge coordonnée, accessible et efficiente, particulièrement adaptée aux réalités du terrain et aux besoins d'une population fragilisée.

Grâce au soutien de la santé publique, l'équipe infirmière a pu être renforcée et l'engagement d'une secrétaire médicale à 40 % permet désormais d'améliorer le processus administratif et le suivi des consultations. Je vous invite à découvrir, dans les pages suivantes, le fonctionnement de ce service à travers la présentation de leur pratique par les infirmières elles-mêmes.

Des besoins croissants en soutien financier et en bénévolat

Alors que les besoins financiers continuent d'augmenter, le contexte économique et géopolitique demeure une source d'inquiétude. Si le soutien cantonal de la DGS a contribué à l'agrandissement du centre et le renforcement des équipes, seule une augmentation du soutien privé permettra de maintenir des prestations de qualité à des tarifs accessibles.

Le PEL se prépare d'ailleurs à ouvrir prochainement un troisième cabinet dentaire grâce au soutien de la Loterie Romande et de la paroisse du Sacré-Cœur à Lausanne.

Le bénévolat reste indispensable au fonctionnement du centre. Le Point d'Eau recherche en priorité des dentistes et des podologues en activité ou à la retraite ainsi que des bénévoles d'accueil pour les prestations d'hygiène. Chaque bénévole choisit librement son niveau d'engagement, ses horaires et la durée de son investissement.

Plus que jamais, les bénévoles demeurent une force essentielle pour faire vivre cette institution unique en Suisse et mes remerciements vont également à l'équipe salariée pour son implication et sa fidélité exemplaires.

Nos remerciements vont à :

- la Fondation GIVEKA
- la Fondation Esther Locher-Gurtner
- la Fondation Philanthropique Famille Sandoz
- la Loterie Romande
- la Fondation Jules Rey
- le Conseil de paroisse du Sacré-Cœur à Lausanne
- la Fondation Giovanni et Mariora Gialdini
- les membres du Conseil de Fondation et du Comité de Direction, ainsi que son président Alexandre de Saugy, toutes et tous bénévoles
- Les membres de l'ASPEL et son président Jean-Baptiste Heinzer (Association de Soutien au Point d'Eau de Lausanne), toutes et tous bénévoles
- la DGS (Direction générale de la santé).

Je ne saurais conclure sans remercier également les organisations qui participent à cette belle aventure, soit depuis le début, soit en cours de route, à savoir :

- l'Ordre de Malte et l'Ordre de Saint-Jean
- La Fondation PROFA
- Caritas Vaud
- Compagnie Financière Tradition
- le Zonta Club Lausanne
- Axon Lab AG
- Fielmann SA
- OneSight Essilor Luxottica Foundation

- Bénévolat Vaud
- Cartons du Coeur Romandie
- Centre d'imagerie du Flon
- Centre d'imagerie Lausanne Gare
- Centre médical Vidy-Med
- Clinique de La Source
- Clinique Moncor de Villars-sur-Glâne
- Hôpital ophtalmique Jules-Gonin
- Huguenin Orthopédie
- Service de médecine dentaire du CHUV
- Institut Universitaire de Pathologie du CHUV
- Professeur Raphaël Heinzer et le centre d'investigation et de recherche sur le sommeil
- Unisanté Lausanne
- Diabète Vaud (Maybe Less Sugar)
- Les pharmacies et laboratoires d'analyses pour leurs précieuses collaborations, ainsi que les médecins spécialistes partenaires
- Les nombreux autres soutiens qui nous permettront de poursuivre notre mission d'aide aux personnes les plus démunies.

Je vous invite à découvrir dans les pages suivantes la diversité de nos prestations.

A vous toutes et tous, un chaleureux merci.

François Chéraz
Directeur

L'équipe du Point d'Eau est composée de 21 salariés représentant 10,8 EPT et 2 civilistes ainsi que 130 bénévoles.

L'équipe des salariés est composée de :

- 1 directeur
- 1 responsable RH et Finances
- 1 secrétaire comptable
- 2 travailleurs sociaux coresponsables des prestations d'hygiène
- 1 travailleuse sociale pour l'orientation
- 2 réceptionnistes
- 5 infirmières
- 1 secrétaire médicale
- 2 hygiénistes dentaires
- 5 assistantes dentaires
- 2 civilistes

L'équipe des bénévoles et thérapeutes est composée de :

- 20 bénévoles d'accueil (ce chiffre fluctue au cours de l'année)
- 20 médecins généralistes et spécialistes consultant au centre
- 35 médecins spécialistes à qui nous adressons des patients
- 4 pharmaciennes
- 12 médecins dentiste

- 1 dentiste chirurgienne
- 1 technicien dentaire
- 3 à 5 étudiants en soins infirmiers par année
- 3 ostéopathes diplômés
- 2 superviseuses pour les étudiants HES en ostéopathie
- stagiaires HES en ostéopathie
- 1 physiothérapeute
- 13 masseurs
- 8 podologues
- 1 informaticien
- 1 avocat
- 1 assistant social en collaboration avec Caritas
- 1 intervenante de PROFA pour la prévention des maladies IST
- 5 coiffeuses et 1 coiffeur

Le fonctionnement du PEL se répartit autour de cinq axes :

1. les prestations d'hygiène, les bénévoles d'accueil et la coiffure

2. l'orientation sociale

3. les consultations infirmières et médicales

4. les consultations de soins dentaires

5. les consultations d'ostéopathie, de médecine traditionnelle chinoise, de massage thérapeutique et de podologie

1. Hygiène

Ce secteur comprend les douches, la buanderie ainsi que la coiffure

1.1 Buanderie

Grâce à l'investissement de nos 2 coresponsables, nos 2 civilistes ainsi que de nos nombreux bénévoles, la buanderie est également un espace particulièrement propice à la relation. Grâce aux interactions, ce secteur peut également permettre de faire émerger des difficultés et des besoins sociaux et/ou sanitaires de nos bénéficiaires qui ne seraient pas formulés ailleurs.

La buanderie est composée de 19 machines : 8 machines à laver de type industriel et 11 séchoirs. Cette prestation est proposée tous les jours de la semaine, durant les 6 heures d'ouverture quotidienne du centre : les lundis de 13h00 à 19h00 et les mardis, mercredis, jeudis et vendredis de 10h00 à 16h00. Ces deux horaires différents permettent ainsi de toucher un plus grand nombre d'utilisateurs.

Nous avons fait l'acquisition d'une grande machine à laver qui nous permet désormais de laver également les grandes couvertures ainsi que les sacs de couchage.

Afin de permettre à un maximum d'utilisateurs de bénéficier de cette prestation, la règle est d'une machine par personne, les enfants accompagnant les parents comptent et peuvent aussi

obtenir une machine. Cette mesure qui peut sembler limitative permet toutefois aux nombreuses personnes qui n'ont parfois que les habits qu'elles portent sur elles de faire une machine le jour même.

Pour 1 franc, les usagers peuvent donc laver et sécher leur linge. Nous mettons à leur disposition la poudre à lessive.

Bien que les bénévoles d'accueil soient toujours présents pour garantir le bon fonctionnement de la buanderie, nous demandons aux usagers de s'occuper eux-mêmes de leur linge, soit de le mettre et de le sortir des machines et des séchoirs. La buanderie est gérée par les responsables des prestations d'hygiène qui s'appuient sur deux civilistes et une équipe de bénévoles. Au vu de l'augmentation de la demande, le centre continue à rechercher de nouveaux bénévoles qui viennent par tranches de 3 heures à la fréquence qui leur convient.

Nous en profitons pour remercier les nombreux bénévoles d'accueil qui ont la charge de gérer cette prestation.

1.2 Douches

Nos nouveaux locaux nous ont permis d'augmenter le nombre de douches (4 douches pour les hommes et 2 pour les femmes). Les hommes représentent toujours plus de 90% des utilisateurs et sont pour la plupart des SDF.

En outre, la séparation entre la partie des hommes et celle des femmes est bien plus claire au grand bénéfice de ces dernières.

Depuis l'apparition de la pandémie Covid-19, nous avons renoncé à la contribution de CHF 1. — pour cette prestation qui est devenue gratuite. En effet, pour ce service, nous accueillons la tranche de la population la plus défavorisée et vulnérable. Ce sont avant tout des hommes, SDF ou des migrants en situation irrégulière et parfois quelques autochtones qui se débrouillent pour squatter, soit chez des amis, soit dans des structures d'accueil d'urgence. Il nous arrive parfois de rencontrer des personnes vivant provisoirement dans leur voiture.

Nous mettons à disposition de nos usagers le linge de toilette, un peignoir, du savon, du shampoing, un rasoir, de la mousse à raser, de l'eau de Cologne, un sèche-cheveux, un fer à repasser et des habits en fonction des donations.

Les bénéficiaires ont droit à l'utilisation des douches pendant 20 minutes afin de permettre une bonne rotation. Celles-ci sont toutes individuelles et également équipées d'un lavabo.

François Chéraz
Directeur

1.3 Bénévoles d'accueil du secteur hygiène

Malgré le temps qui passe, les choses qui changent, la situation générale qui évolue, notre déménagement, il reste que l'accueil, l'hygiène (douches et buanderie), tout cela demeure un poste clé du Point d'Eau, poste qui lui a même donné son nom.

Au secteur hygiène / buanderie, l'accueil reste le point très important, les responsables, leurs collègues les civilistes et les bénévoles y veillent.

L'usager est accueilli, accompagné selon ses besoins : douche et / ou lessive et séchoir, les règles pour la bonne marche du lieu lui sont expliquées.

Pour certains habitués, tout cela est très clair et ils se retrouvent très bien dans ce lieu où ils ont déjà leurs habitudes, pour les autres, nouveaux venus au centre, l'équipe est présente pour les mettre à l'aise.

Pour qu'il n'y ait pas de problèmes ni de bousculade, des tickets de passage numérotés, douche et / ou buanderie, sont distribués aux usagers (la prestation pour la lessive coûte CHF 1.—, les douches sont gratuites).

L'équipe, les bénévoles, sont là pour écouter les personnes, parler avec ceux qui en éprouvent le besoin et également respecter la tranquillité de ceux qui ne souhaitent pas échanger. Ils sont aussi là pour faire connaître toutes les prestations que propose notre centre à ceux qui le découvrent.

Cela est aussi une part importante de l'action des bénévoles d'accueil. Ceux-ci font preuve, toujours, de compétence, de générosité, de bienveillance, et sont très bien intégrés dans l'équipe.

Le temps que les bénévoles offre au Point d'Eau est tout dévolu à nos usagers, ils sont là avec eux et pour eux.

Quand on fait la démarche, toujours difficile, de venir au Point d'Eau, parce que c'est la seule solution, que l'on est démuné, malheureux, seul, quelquefois désespéré, on a besoin de la terre entière ...

Christine Landolt
Responsable des bénévoles d'accueil

1.4 Coiffure

Notre centre, qui possède maintenant un véritable local de coiffure, a le plaisir de proposer plusieurs présences par semaine, grâce à l'engagement généreux et bénévole, de cinq coiffeuses et d'un coiffeur. Ces professionnels mettent leur savoir-faire au service des personnes démunies, adultes (hommes et femmes) comme enfants, en leur offrant des coupes simples et soignées.

Ce service est particulièrement apprécié. Il contribue à restaurer l'estime de soi, à améliorer le bien-être au quotidien, et à favoriser l'insertion sociale. Au-delà de l'aspect esthétique, ce moment de soin et d'écoute permet à chacun de se sentir valorisé et respecté.

Nous remercions chaleureusement nos coiffeuses et notre coiffeur bénévoles pour leur présence et leur engagement humain, qui donnent à cette prestation toute sa valeur.

François Chéraz
Directeur

2. Accueil, information et orientation

L'année 2025 a été pour moi, en tant que travailleuse sociale, une année pleine d'activités variées et d'expériences humaines enrichissantes.

Parmi les initiatives marquantes, la création par une de nos infirmières, du groupe de femmes latino-américaines. Ma participation a été un moment fort. Deux fois par mois, nous sommes réunies pour partager, écouter et apprendre ensemble autour de thèmes essentiels : la vie quotidienne, la santé et le bien-être. Ces rencontres ont permis de créer un espace de soutien et d'accompagnement, facilitant l'intégration des femmes migrantes et leur adaptation à notre société.

Au cours de cette année, j'ai également été confrontée à des situations inattendues. Certains bénéficiaires, ayant exercé pendant de nombreuses années une activité professionnelle, avec ou sans régularisation, expriment l'inquiétude quant à leurs droits sociaux, surtout s'ils envisagent un jour de retourner dans leur pays d'origine.

Un défi récurrent, qui s'est aggravé cette année, est l'endettement croissant auprès de la caisse-maladie, conséquence directe des revenus précaires et du coût de la vie élevé. Beaucoup de nos bénéficiaires doivent faire des choix difficiles entre se nourrir correctement, payer leur loyer ou assurer leur santé. Ce constat m'a profondément sensibilisée à la fragilité de ces situations et à l'importance de notre soutien.

Grâce à la fondation Giveka et au soutien financier de nombreuses institutions partenaires, nous avons pu offrir à des personnes qui ont renoncé aux soins dentaires la possibilité de retrouver de la dignité et de l'autonomie. Ainsi, elles ont pu retrouver un sourire et se nourrir correctement souvent grâce à des prothèses à prix préférentiels dans notre centre. Ces moments sont une source constante de motivation et de satisfaction dans mon travail.

L'année 2025 a été un rappel poignant que la solidarité, l'écoute et l'engagement collectif sont essentiels pour construire une société plus juste, inclusive et humaine.

Luisa Alcalá
Service d'orientation sociale

3. Consultations infirmières et médicales

En 2025, la consultation infirmière du Point d'Eau Lausanne a enregistré 3 151 consultations infirmières et médicales au total, contre 2 617 en 2024, soit une augmentation de 17 %.

Cette progression témoigne d'un recours accru aux prestations de soins offertes sur le site, confirmant la pertinence du dispositif pour répondre aux besoins de santé des populations précarisées de la région lausannoise et confirmant la conjoncture actuelle où les disparités socio sanitaires s'accroissent.

Les consultations infirmières représentent 78 % du total des consultations pour 22 % de consultations médicales, un chiffre qui reste stable et confirme le rôle central des infirmières dans la prise en charge de première ligne. Une consultation infirmière traite souvent de plusieurs problèmes de santé et comporte parfois plusieurs interventions comme l'éducation à la santé, la prévention et le suivi des maladies chroniques.

La collaboration avec les divers professionnels de la santé bénévoles interne au point d'eau tels que les ostéopathes, les pharmaciens, les podologues, les dentistes, les hygiénistes dentaires, les naturopathes, etc. constitue une réelle plus-value en offrant aux patients vulnérables un accompagnement global, complémentaire et coordonné, adapté à la complexité de leurs besoins.

Au Point d'Eau Lausanne, le rôle infirmier est :

Rôle clinique (somatique et psychologique)

- Soins
- Évaluations
- Suivi de santé

Rôle relationnel

- Écoute
- Soutien
- Relation thérapeutique

Rôle social

- Orientation
- Accompagnement
- Travail en réseau

Rôle communautaire

- Prévention
- Promotion de la santé
- Éducation à la santé
- Santé publique

L'année 2025 a été distinguée par plusieurs évolutions importantes au sein de notre consultation, tant au niveau des ressources humaines que de l'offre de soins.

Cette année a également été marquée par le développement des compétences au sein de l'équipe. L'une de nos infirmières a obtenu un Diplôme d'études avancées (DAS) en promotion de la santé et prévention dans la communauté, illustrant une volonté forte de faire évoluer les pratiques et de répondre au mieux aux besoins de la population, notamment en matière de santé communautaire.

Depuis une année, une infirmière praticienne spécialisée (MScIPS) implante cette pratique innovante au sein du Point D'Eau. Il s'agit d'un rôle hybride qui comporte des compétences infirmières avancées et des compétences médicales autonomes. ^(1, 2)

Nous avons eu le plaisir d'accueillir une secrétaire médicale, qui a rapidement trouvé sa place parmi nous. Son arrivée a contribué à soulager la charge administrative des infirmières et à renforcer la qualité de l'accueil et le bon déroulement de nos activités quotidiennes, dans un esprit d'entraide et de collaboration.

L'année a également été ponctuée par des départs à la retraite qui ont marqué notre équipe. Notre dermatologue, présent de longue date, ainsi que notre neurologue, ont tourné une page importante de leur parcours professionnel bénévole au Point d'Eau. Leur engagement, leur expertise et les liens qu'ils ont tissés au fil des années resteront profondément ancrés dans la vie de notre structure. Nous leur adressons nos plus sincères remerciements et nos meilleurs vœux pour la suite.

Nous avons aussi eu le plaisir d'accueillir de nouveaux médecins bénévoles, dont une médecin radiologue qui réalise des ultrasons dans notre centre une fois par mois ainsi que deux médecins généralistes avec des spécialités en rhumatologie et en nutrition. Nous avons aussi élargi notre réseau externe qui comprend des médecins installés en cabinet, des centres d'imageries et des cliniques et d'autres professionnels de la santé.

Les consultations infirmières du Point d'eau constituent également un important lieu de formation en accueillant, encadrant et accompagnant les étudiants en soins infirmiers, étudiants IPS, ainsi que les étudiants en médecine dans une expérience de terrain enrichissante centrée sur une approche humaine et interprofessionnelle.

L'infirmier collabore aussi avec divers projets dont, « Maybe Less Sugar » qui sensibilise à la prévention du diabète et encourage une alimentation plus saine. Il vise à réduire les risques liés à une consommation excessive de sucre et leurs conséquences.

Le projet « One Sight » propose des tests de la vue pour détecter les problèmes visuels et faciliter l'accès aux soins optiques.

La collaboration avec « PROFA » informe et accompagne sur les questions de santé sexuelle et de prévention. Il favorise l'accès à des conseils et à une meilleure sensibilisation aux IST et aux relations affectives.

Les infirmières du PEL proposent une fois par semaine une permanence anonyme et gratuite à L'Espace, accueil de jour géré par la Ville de Lausanne. Cela permet de créer un lien avec une population particulièrement précarisée. Grâce à notre présence, 650 consultations ont été effectuées.

Enfin, en matière de prévention et de santé publique, nous participons à la réflexion pour la coordination et les lieux de premier recours du réseau bas-seuil lausannois. Nous avons intensifié l'approche centrée sur le dépistage notamment des infections sexuellement transmissibles (IST) et proposons aussi des vaccins. Cette action s'inscrit dans notre engagement à promouvoir la santé et à prévenir les maladies au sein de la population.

Nathalie Bakr pour l'équipe infirmière

¹ GYURIGA PEREZ T., PEGUET C. Cadre légal de la pratique infirmière spécialisée dans le canton de Vaud. Rev Med Suisse 2024 ;20 :2327-3

² PELLET J., LEVASSEUR I., MABIRE C. Les infirmiers-ères de pratique spécialisée pour renforcer les soins de première ligne. Rev Med Suisse 2024 ;20 :2335-8

4. Les soins dentaires

Les soins dentaires : un levier essentiel de santé, de dignité et d'inclusion sociale.

Pour les personnes en situation de précarité, les problèmes dentaires ont souvent des conséquences qui dépassent largement le cadre de la santé bucco-dentaire. Douleurs chroniques, difficultés à s'alimenter, perte de confiance en soi, isolement social ou obstacles à l'insertion professionnelle sont autant de réalités auxquelles sont confrontés de nombreux bénéficiaires de notre centre.

Grâce, entre autres, à l'implication de douze dentistes, notre programme de soins dentaires permet chaque année à de nombreuses personnes d'accéder à des traitements qui seraient autrement hors de leur portée. Au-delà des actes médicaux, ces consultations contribuent à restaurer la dignité, l'estime de soi et la qualité de vie des patients. Retrouver la capacité de sourire sans gêne, de manger sans douleur ou de se présenter à un entretien d'embauche avec confiance représente souvent une étape importante dans un parcours de reconstruction personnelle et sociale.

Notre action s'inscrit également dans une démarche de prévention à long terme. En collaboration avec nos deux hygiénistes dentaires, nous accompagnons les bénéficiaires dans l'acquisition de bonnes pratiques d'hygiène bucco-dentaire et dans la compréhension des enjeux liés à leur santé. Ce travail éducatif constitue un investissement durable qui permet de réduire les risques de complications futures et de renforcer l'autonomie des personnes dans la prise en charge de leur santé.

La très forte fréquentation de notre service confirme l'importance de ces soins au sein de notre centre. La demande demeure largement supérieure à nos capacités actuelles, et nous sommes parfois contraints, lors de périodes particulièrement chargées, de suspendre temporairement l'accueil de nouveaux patients. Cette situation illustre à la fois l'ampleur des besoins existants et la pertinence de notre action.

Afin de répondre à cette demande croissante, nous poursuivons activement la recherche de nouveaux dentistes bénévoles. Leur engagement est indispensable pour permettre à un plus grand nombre de personnes vulnérables d'accéder à des soins essentiels.

L'année 2026 constituera une étape déterminante pour le développement de ce programme. Grâce à la confiance et au soutien financier de nos partenaires et fondations, nous pourrons ouvrir un troisième cabinet dentaire. Cette extension renforcera considérablement notre capacité d'accueil et permettra à davantage de personnes de bénéficier de soins et d'actions de prévention. Au-delà de l'augmentation du nombre de consultations, ce développement représente un investissement concret en faveur de la santé, de l'inclusion sociale et de l'égalité des chances.

Nous exprimons notre profonde reconnaissance aux dentistes bénévoles, à nos hygiénistes et assistantes dentaires ainsi qu'aux fondations, donateurs qui rendent possible cette mission. Nos remerciements vont également au service dentaire du CHUV qui nous propose, depuis plusieurs années un soutien très apprécié pour un certain nombre d'urgences que nous n'arrivons pas toujours à traiter. Tous ces soutiens permettent chaque jour à des personnes fragilisées de retrouver non seulement une meilleure santé, mais également confiance, dignité et perspectives d'avenir.

François Chéraz
Directeur

4.1 Hygiène dentaire

Nos deux hygiénistes dentaires proposent des détartrages et font de la prévention auprès de nos usagers en complément de celle prodiguée par nos médecins dentistes. Ce travail de prévention est essentiel au sein d'une population qui trop souvent néglige les soins les plus élémentaires. En agissant ainsi, et pas seulement sur les cas douloureux, nous encourageons les usagers à devenir le plus possible acteurs du maintien de leur état de santé.

La pratique de plusieurs langues de nos hygiénistes est un atout pour faire passer le message.

Outre le détartrage, les hygiénistes peuvent également juger de l'urgence de la prise en charge ou non des personnes qui se présentent avec des problèmes dentaires.

François Chéraz
Directeur

5. Ostéopathie, massages thérapeutiques, médecine naturelle et podologie

5.1 Ostéopathie

Les ostéopathes sont présents au Point d'Eau depuis l'ouverture du centre en 1999. Cela fait donc de nombreuses années que les usagers ont pu découvrir cette thérapie manuelle.

Depuis lors, des patients de tous âges et de tous horizons ont pris des rendez-vous chez les ostéopathes du centre.

Les bénéficiaires du Point d'Eau ont pu constater que les traitements ostéopathiques étaient très bénéfiques pour eux et pour toutes sortes de maux : douleurs articulaires, musculaires, viscérales, maux de tête, etc.

A partir de 2003, les étudiants de l'Ecole suisse d'ostéopathie en dernière année de formation ont commencé à venir faire leur stage au Point d'Eau. Ainsi, il a été possible de répondre à la demande de plus en plus grande de la part des usagers pour les soins ostéopathiques. Jusqu'en 2014, les différentes volées d'étudiants se sont succédé et ce lieu de stage a été très apprécié.

Après quelques années sans étudiants où nous avons eu la chance de pouvoir compter sur des ostéopathes bénévoles, nous avons débuté une collaboration avec la nouvelle filière en ostéopathie de la HES-SO de Fribourg. Les étudiants de 4^{ème} et 5^{ème} année doivent faire des stages en institution. Le Point d'Eau est un lieu de stage très convoité par les étudiants et nous sommes très contents d'accueillir ces jeunes praticiens motivés.

C'est grâce à eux, aux deux ostéopathes qui les supervisent ainsi qu'aux trois ostéopathes diplômés que nous pouvons continuer à proposer de nombreuses consultations ostéopathiques. Le nombre de consultations a été très important, et ce n'est pas moins de 863 traitements ostéopathiques qui ont été effectués.

Les patients ont ainsi pu bénéficier de soins chez les ostéopathes, que ce soit pour des douleurs articulaires, musculaires, vasculaires ou neurologiques. Les motifs de consultation les plus fréquents sont les douleurs articulaires lombaires, dorsales ou cervicales, souvent entraînées par les métiers difficiles qu'exercent nos usagers. Cependant l'ostéopathie s'adresse également aux patients souffrant de céphalées (maux de tête), de douleurs viscérales (troubles digestifs) ou de douleurs aux membres (cheville, épaule, etc.). Nous traitons aussi les enfants et les nourissons pour des motifs de consultation comme la plagiocéphalie (tête plate), les coliques ou les régurgitations.

Par leurs traitements, les ostéopathes cherchent à redonner de la mobilité au corps du patient. Avec des techniques manuelles, ils mobilisent les articulations et détendent certaines zones musculaires et tissulaires, ce qui finalement revascularisera également la région où la douleur du patient s'exprime.

Certaines manipulations de l'ostéopathe sont douces et vont mobiliser les articulations par impulsions ou par la détente des muscles et des tissus en général. D'autres techniques ostéopathiques, dites à haute vélocité et basse amplitude, peuvent parfois mobiliser des articulations en produisant un craquement. L'ostéopathe donne ainsi l'impulsion qu'il faut dans une zone qui n'est pas très mobile pour lui redonner de la souplesse, une bonne vascularisation et une meilleure liberté de mouvement. D'autres techniques sont aussi utilisées par les ostéopathes comme les techniques dites viscérales pour des problèmes digestifs ou les techniques crâniennes qui ciblent plutôt des troubles ORL ou des maux de tête.

Nous sommes très reconnaissants de faire partie de l'équipe pluridisciplinaire qu'est l'équipe des soins de santé du Point d'Eau et nous apprécions chaque jour de pouvoir contribuer à la bonne santé de nos usagers.

Nathalie Bonnin, ostéopathe superviseur

5.2 Massage thérapeutique

Au cœur de notre démarche d'accompagnement global des personnes en situation de grande précarité, les massages thérapeutiques occupent une place précieuse. Grâce à l'engagement d'une équipe de 13 masseurs professionnels bénévoles, nous sommes en mesure de proposer, tout au long de l'année, des séances de massage à un tarif symbolique, rendant accessible une prestation qui reste, ailleurs, hors de portée pour de nombreuses personnes.

Au-delà du soulagement des tensions physiques, ces massages ont des effets profonds sur le bien-être psychique : ils aident à réduire l'anxiété, à améliorer la qualité du sommeil, à restaurer l'image corporelle souvent fragilisée par les parcours de vie chaotiques et à renouer avec une sensation de sécurité intérieure. Ils apportent aussi un moment rare de calme, d'écoute et de respect du corps, ce qui contribue à redonner une dignité souvent malmenée.

Cette action s'inscrit pleinement dans une dynamique de soin globale. En étroite collaboration avec les ostéopathes, les infirmières et les médecins de notre structure, les masseurs participent à une prise en charge holistique, où les dimensions physiques, psychiques et sociales sont considérées dans leur interdépendance. Cette approche pluridisciplinaire permet d'orienter les bénéficiaires vers les soins les plus adaptés à leur état de santé, tout en respectant leur rythme et leurs besoins spécifiques.

Les retours des personnes accueillies sont unanimes : ces massages sont souvent vécus comme une parenthèse de répit, mais aussi comme un véritable soin à part entière. Un geste apparemment simple, mais qui peut transformer un quotidien marqué par la souffrance ou l'isolement.

Nous remercions chaleureusement l'équipe des masseurs bénévoles pour leur professionnalisme, leur bienveillance et leur fidélité, ainsi que l'ensemble des soignants avec qui ils travaillent main dans la main pour offrir un accompagnement humain, respectueux et profondément restaurateur.

François Chéraz
Directeur

5.3 Médecine naturelle et Traditionnelle Européenne (MTE).

Dans le cadre de notre engagement en faveur d'une prise en charge globale et bienveillante des personnes démunies, notre centre médico-social enrichit son offre de soins avec l'intégration de la Naturopathie Fédérale (MTE). En complémentarité avec les soins médicaux, infirmiers, ostéopathiques et les massages thérapeutiques déjà proposés, cette nouvelle discipline vient renforcer notre approche centrée sur l'équilibre du corps et de l'esprit.

Grâce à la présence d'un naturopathe en MTE, certifié OrTraMA, nous pouvons désormais offrir un accompagnement personnalisé dans le cadre d'une prise en charge naturelle des pathologies aiguës, chroniques, somatiques et psychosomatiques. Le naturopathe agit en dialogue constant avec les autres intervenants du centre, et propose une large gamme d'outils diagnostics et curatifs (thérapies manuelles, phytothérapie, thérapie des ventouses, acupuncture humorale ou auriculaire etc.). Il intervient également au niveau de la prise en charge des douleurs, de l'hygiène de vie, de la gestion du stress, de l'alimentation, du sommeil, de la modulation immunitaire.

Depuis sa mise en place, cette approche douce et globale connaît un bel accueil auprès de nos patients, qui y trouvent une écoute nouvelle et des conseils concrets pour redevenir acteurs de leur santé, malgré des parcours de vie souvent marqués par la précarité et les ruptures de soins.

Lionel Henriod
N.D. OrTraMA

5.4 Podologie

La demande demeure largement supérieure à nos capacités actuelles, et nous sommes parfois contraints, lors de périodes particulièrement chargées, de suspendre temporairement l'accueil de nouveaux patients.

Nous souhaitons exprimer notre profonde gratitude envers nos podologues bénévoles, dont l'engagement généreux et professionnel contribue de manière essentielle à la prise en charge de la santé de nos bénéficiaires. Leur disponibilité permet à des personnes souvent en grande précarité de bénéficier de soins de podologie indispensables, qu'elles n'auraient pas pu se permettre autrement.

Les soins de podologie jouent un rôle crucial dans la prévention et le traitement des problèmes liés aux pieds, qui peuvent avoir des répercussions importantes sur la mobilité, la qualité de vie et la santé globale. Pour nos bénéficiaires, souvent confrontés à des difficultés financières, l'accès à ces soins est fréquemment un obstacle insurmontable. Beaucoup renoncent à consulter un podologue, ce qui peut entraîner l'aggravation de pathologies, de douleurs chroniques ou de complications plus graves.

Grâce à l'engagement de nos 8 podologues bénévoles, nous pouvons offrir des consultations, des soins et des conseils adaptés, permettant à nos bénéficiaires de préserver leur mobilité, leur autonomie et leur dignité. Leur intervention contribue également à sensibiliser à l'importance d'un entretien régulier des pieds, essentiel pour prévenir des problèmes plus sérieux à long terme.

Nous sommes convaincus que cette action, fondée sur la solidarité et la générosité, est primordiale pour améliorer la qualité de vie de ceux qui en ont le plus besoin. Leur contribution illustre parfaitement la force du bénévolat au service de la santé et du bien-être social.

Au vu de la très forte demande pour cette prestation, nous continuons notre recherche afin d'augmenter le nombre de bénévoles podologues et réduire ainsi le temps d'attente qui s'élève à plusieurs mois.

François Chéraz
Directeur

Relations avec l'Etat de Vaud

Nous nous félicitons de constater la bonne collaboration avec l'Etat de Vaud, plus précisément avec la Direction Générale de la Santé. Nous tenons d'ailleurs à lui exprimer notre grande reconnaissance pour la subvention accordée et pour son soutien financier encore plus important depuis le déménagement, nous permettant de poursuivre notre mission dans de bonnes conditions.

Depuis le 1er juillet 2017, l'Etat de Vaud a pris la relève de la Ville de Lausanne et nous nous réjouissons toujours de cette collaboration.

Finances

L'exercice 2025 s'est terminé avec un bénéfice de CHF 359.46.
La subvention totale de l'Etat de Vaud pour 2025 s'est élevée à CHF 1'452'821.—.

Le compte d'exploitation et le bilan au 31.12.2025, dûment révisés, sont annexés à ce rapport.

Conclusion

Au terme de ce rapport, nous souhaitons remercier toutes les personnes œuvrant au Point d'Eau ou associées à son bon fonctionnement.

Le Point d'Eau a pu poursuivre ses activités en faveur des personnes défavorisées, en leur fournissant des prestations essentielles dans le domaine social, de l'hygiène et de la santé.

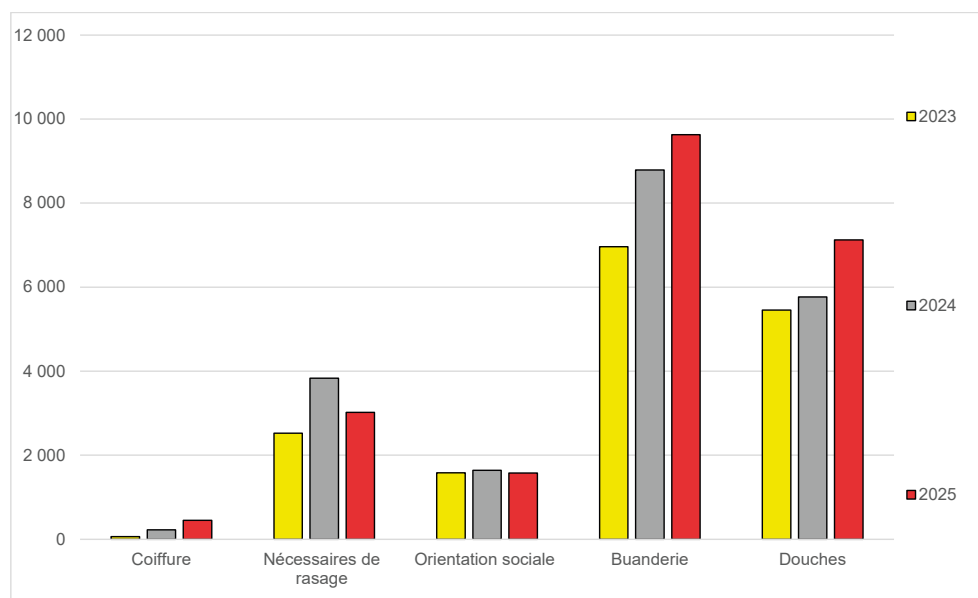
Juin 2026

La Fondation Point d'Eau de Lausanne

Prestations hygiène et orientation

Ces données représentent la demande.

Année	Coiffure	Nécessaires de rasage	Orientation sociale	Buanderie	Douches
2023	57	2 520	1 580	6 964	5 453
2024	219	3 830	1 638	8 787	5 765
2025	445	3 020	1 576	9 630	7 126

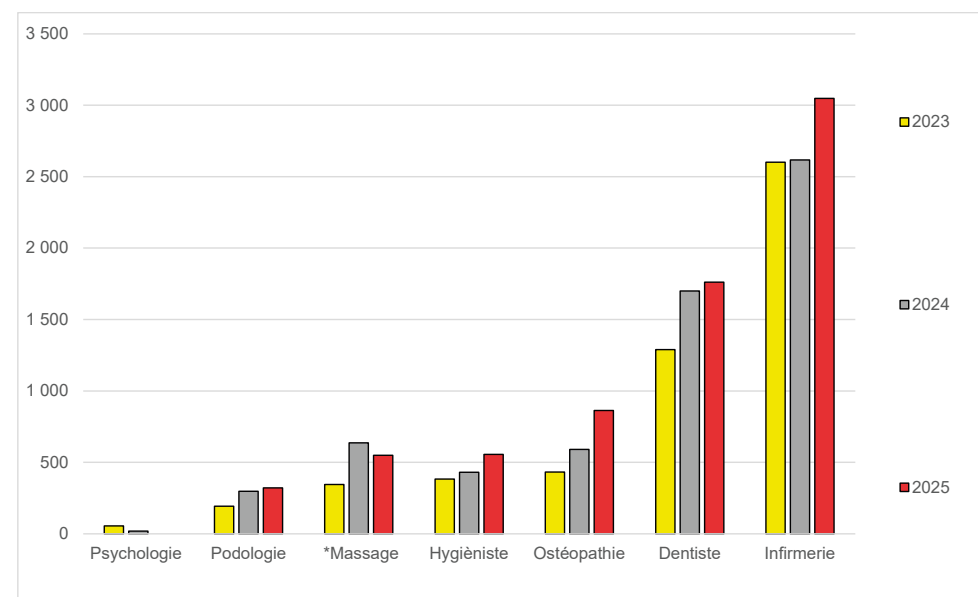


Prestations médicales et paramédicales

Ces données représentent l'offre et dépendent donc du nombre de bénévoles et de la disponibilité de nos locaux.

Pour chacune de ces prestations, nous n'arrivons pas à répondre à la demande (la demande dépasse l'offre).

Année	Psychologie	Podologie	*Massage	Hygiéniste	Ostéopathe	Dentiste	Infirmier
2023	55	193	345	383	432	1 290	2 601
2024	19	298	636	430	591	1 699	2 617
2025	0	322	550	556	863	1 762	3 151



*Massage comprend : massages thérapeutiques, médecine naturelle, physiothérapie et acupuncture

FONDATION POINT D'EAU DE LAUSANNE

Lausanne

**Rapport de l'organe de révision
Comptes annuels au 31 décembre 2025**

Au conseil de fondation de
Fondation Point d'Eau de Lausanne
Avenue d'Echallens 123
1004 Lausanne

1773/SZU

Bussigny, le 11 mai 2026

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

sur le contrôle restreint à l'attention du conseil de fondation de Fondation Point d'Eau de Lausanne, à Lausanne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié les comptes annuels (bilan, compte de fonctionnement et annexe) de Fondation Point d'Eau de Lausanne pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans la fondation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

CRC Révision SA

Samuel Zufferey
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Cédric Briand
Expert-réviseur agréé

BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

	31.12.2025 CHF	31.12.2024 CHF
ACTIF		
ACTIF CIRCULANT		
Trésorerie		
Caisses	1'227.90	1'744.20
Banque	312'867.58	137'149.25
	<u>314'095.48</u>	<u>138'893.45</u>
Créances à court terme		
Envers des tiers	183.95	1'934.10
Actifs de régularisation		
Produits à recevoir	25'892.70	153'165.80
	<u>25'892.70</u>	<u>153'165.80</u>
Total de l'actif circulant	340'172.13	293'993.35
ACTIF IMMOBILISE		
Immobilisations financières		
Garantie de loyer	58'056.63	58'056.63
	<u>58'056.63</u>	<u>58'056.63</u>
Immobilisations corporelles		
Matériel et agencement	1.00	1.00
Aménagements et équipements nouveaux locaux	20'000.00	70'000.00
	<u>20'001.00</u>	<u>70'001.00</u>
Total de l'actif immobilisé	78'057.63	128'057.63
TOTAL DE L'ACTIF	418'229.76	422'050.98

BILAN AU 31 DECEMBRE 2025

	31.12.2025	31.12.2024
	CHF	CHF
PASSIF		
FONDS ETRANGERS		
Dettes à court terme		
Envers des institutions sociales	39'104.40	42'675.80
Passifs de régularisation		
Charges à payer	65'832.80	117'718.55
Total des capitaux étrangers à court terme	104'937.20	160'394.35
Fonds affectés		
Fonds pour les actions du personnel et des bénévoles (Prix Croix Rouge Suisse 2015)	4'606.80	4'606.80
Fonds DGS - solde subventions non utilisées (2023)	121'295.56	121'295.56
Fonds pour le 3ème cabinet dentaire	121'660.67	0.00
Fonds Ordre de Saint Jean, participation travaux Av. d'Echallens	0.00	10'384.20
Fonds Fondation Sandoz, participation charges d'exploitation	12'000.00	72'000.00
Fonds Zonta club, participation infirmerie "femmes"	278.25	278.25
	259'841.28	208'564.81
Total des capitaux étrangers à long terme	259'841.28	208'564.81
FONDS PROPRES		
Capital		
Capital de dotation	50'665.00	50'665.00
Réserves issues du résultat		
Résultat reporté au 1er janvier	2'426.82	1'713.52
Résultat de l'exercice	359.46	713.30
	2'786.28	2'426.82
Total des fonds propres	53'451.28	53'091.82
TOTAL DU PASSIF	418'229.76	422'050.98

Lausanne, le 4 mai 2026

Fondation Point d'Eau de Lausanne

COMPTE DE FONCTIONNEMENT DU
1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

	01.01-31.12.25	01.01-31.12.24
	CHF	CHF
Revenus de fonctionnement		
Produits de collectes de fonds et contributions publiques		
Subventions DGS	1'452'821.00	1'302'540.00
Association de soutien PEL	15'000.00	160'000.00
Association de soutien PEL (fondation Sandoz)	0.00	130'000.00
Fondation Giveka	100'000.00	100'000.00
Fondation philanthropique Jules Rey (matériel dentaire)	5'000.00	5'000.00
Fondation philanthropique Jules Rey (frais médicaux)	0.00	610.00
Participations soins ophtalmologiques Dr Michel Secrétan	0.00	50.00
Paroisse du Sacré-Cœur, consommables cabinet dentaire	0.00	8'500.00
Zonta club, infirmerie "femmes"	0.00	500.00
Dons	38'464.30	3'232.19
	1'611'285.30	1'710'432.19
Produits de prestations		
Etat de vaud, consultations et dépistages	43'355.00	34'190.00
Soins d'infirmerie	22'290.90	19'449.55
Soins dentaires	89'548.60	85'479.59
Soins para-médicaux	8'673.60	8'543.65
Coiffure	2'226.85	1'951.05
Revenus de lavages	9'391.75	8'451.05
	175'486.70	158'064.89
Produits divers		
Indemnisation de formation	6'830.00	7'470.00
Revenus divers	138.51	906.88
	6'968.51	8'376.88
Total des revenus d'exploitation	1'793'740.51	1'876'873.96
Charges de fonctionnement		
Charges directes de prestations		
Achats de matériel pour les consultations et dépistages	0.00	886.00
Frais de médicaments et fournitures de l'infirmerie	17'341.42	18'014.20
Frais de médicaments et fournitures dentaires	61'088.65	52'414.75
Frais dentaires (paroisse Sacré-Cœur)	0.00	8'500.00
Matériel dentaire (fondation philanthropique Jules Rey)	5'000.00	5'000.00
Frais médicaux (fondation philanthropique Jules Rey)	0.00	610.00
Charges de laboratoire et analyses médicales	48'997.60	36'353.43
Frais ophtalmologiques (Dr Michel Secrétan)	0.00	431.00
Frais infirmerie "femmes" (don Zonta club)	0.00	221.75
Frais patients "fonds précarité"	3'889.05	2'229.67
Frais buanderie et douches	4'646.71	5'176.35
Frais fournitures pour soins para-médicaux	904.10	2'685.48
Petites fournitures pour prestations	9'406.69	6'290.81
	151'274.22	138'813.44
Charges de personnel		
Salaires bruts	1'048'410.35	939'412.60
./. Indemnités assurances	-13'534.60	-701.30
Charges sociales	204'829.80	179'415.50
Cours, formation et supervision	11'300.70	20'694.75
Frais du personnel	35'499.80	35'442.00
	1'286'506.05	1'174'263.55
A reporter	1'437'780.27	1'313'076.99

COMPTE DE FONCTIONNEMENT DU
1er JANVIER AU 31 DECEMBRE 2025

	01.01-31.12.25	01.01-31.12.24
	CHF	CHF
Report	1'437'780.27	1'313'076.99
Charges d'exploitation		
Loyers et chauffage	136'416.00	141'419.40
./ . Sous-locations parking	-360.00	-450.00
Nettoyage des locaux	54'197.75	53'396.25
Electricité et eau	24'725.95	24'947.25
Frais de sécurité	5'474.10	1'499.25
Entretien et réparation matériel et équipement	41'609.05	17'709.55
Assurances choses et taxes	12'146.10	11'598.30
Frais pour les bénévoles	3'418.00	2'283.85
	277'626.95	252'403.85
Charges d'administration		
Frais, matériel de bureau et informatique	49'413.87	51'721.15
Frais de cafétéria	1'192.01	2'596.11
Téléphones	5'370.60	5'680.30
Frais de port	257.00	969.90
Honoraires de tiers - comptabilité	25'841.30	0.00
Honoraires de tiers - révision	3'459.20	3'567.30
Honoraires de tiers - protection des données	3'729.45	10'366.80
Imprimés et publicité	7'610.70	7'255.71
Frais d'événements	11'088.45	2'760.45
Frais divers	2'119.60	1'888.90
	110'082.18	86'806.62
Résultat financier		
Intérêts et frais bancaires	844.05	721.66
Total des charges de fonctionnement	1'826'333.45	1'653'009.12
Déficit (-) / Résultat de fonctionnement avant amortissements, éléments extraordinaires et variation des fonds	-32'592.94	223'864.84
Amortissements		
Amortissement aménagement et équipements nouveaux locaux	50'000.00	50'000.00
Eléments exceptionnels, uniques ou hors période		
./ . Produits exceptionnels divers	-26'844.35	-35'100.00
Charges exceptionnelles diverses	2'280.50	582.35
Transformations et aménagements nouveaux locaux	0.00	135'771.94
Dépenses pour l'aménagement de la terrasse extérieure	11'995.65	0.00
Paroisse du Sacré-Cœur, don pour le 3ème cabinet dentaire	-20'000.00	0.00
Loterie Romande, don pour le 3ème cabinet dentaire	-170'000.00	0.00
Dépenses pour le 3ème cabinet dentaire	68'339.33	0.00
	-134'228.87	101'254.29
Résultat avant variation des fonds	51'635.93	72'610.55
Variation des fonds affectés		
Utilisation nette (-) du fonds ophtalmologique Dr Michel Secrétan	0.00	-381.00
Utilis. (-) / Attrib. fonds Fondation Sandoz, particip. aux charges d'exploit.	-60'000.00	72'000.00
Attribution au fonds Zonta club, participation infirmerie "femmes"	0.00	278.25
Attribution au fonds pour le 3ème cabinet dentaire	121'660.67	0.00
Utilisation du fonds Ordre de Saint Jean (terrasse extérieure)	-10'384.20	0.00
	51'276.47	71'897.25
Résultat de l'exercice	359.46	713.30

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2025

Informations générales

31.12.2025

31.12.2024

Buts de la fondation

La création et l'exploitation d'un ou plusieurs lieux d'accueil permettant à des personnes n'en ayant pas la possibilité en raison d'une situation précaire de se procurer un minimum de soins corporels (douches en particulier), de faire des lessives et de bénéficier de soins médicaux et paramédicaux, ainsi que de conseils et orientations dans le domaine social.

Organisation

La fondation a été créée le 1er septembre 2014 et inscrite au Registre du commerce du canton de Vaud.

Le conseil de fondation se compose de 13 membres (par fonction et ordre alphabétique) :

- Frossard-de-Saugy Alexandre, président	signature collective à deux
- Landolt François, vice-président	signature collective à deux
- Landolt Jean-François, trésorier	signature collective à deux
- Barraud Diane, membre	
- Dallèves Béatrice, membre	signature collective à deux
- de Mandato Brigitte, membre	signature collective à deux
- de Olano Garaizabal Sonsoles, membre	signature collective à deux
- Demierre Bertrand, membre	
- Dory Elodie, membre	
- Frossard-de-Saugy Marie-Christine, membre	signature collective à deux
- Jancik Marie-Anne, membre	
- Jörchel Anhorn Bastienne, membre	
- Landolt Christine, membre	signature collective à deux

La direction est assurée par M. François Chéraz disposant d'une signature collective à deux.

Contrôle

La fondation est soumise à la surveillance de l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale.

L'organe de révision est la société CRC Révision SA à Bussigny.

Principes comptables

Comptabilité et présentation des comptes

Les comptes sont établis selon les principes ordinaires de l'établissement des comptes.

Les principes utilisés sont conformes à la loi. Aucun choix n'a été opéré, ni aucune décision discrétionnaire prise, qui pourrait avoir un effet significatif sur l'établissement des présents comptes annuels. Par ailleurs, aucune particularité nécessitant une présentation séparée n'est à signaler dans le bilan.

Pour les comptes annuels présentés ici, le conseil de fondation considère que cette formulation est suffisante.

Placement de la fortune

La fortune de la fondation ne fait pas l'objet d'une directive d'investissement.

La fortune se répartit de la manière suivante:

	31.12.2025	% de la fortune brute
	CHF	
Liquidités bancaires CHF	314'095.48	75.10%
Créances envers des tiers	183.95	0.04%
Actifs de régularisation	25'892.70	6.19%
Actifs immobilisés	78'057.63	18.66%
Total de la fortune brute	418'229.76	100.00%

La répartition de la fortune respecte les dispositions légales des art. 71 LPP et 54, 55 OPP2.

Evaluation

Tous les postes sont évalués en valeur nominale.

Nombres de collaborateurs

Nombre d'emplois à plein temps fixes en moyenne annuelle	10.4 EPT	9.8 EPT
Nombre de personnes travaillant à l'heure	4	4
Nombre de civilistes	2	2

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2025

	31.12.2025	31.12.2024
Explications relatives aux postes exceptionnels divers		
Niklas & Fils SA, déménagement et support intervention 2023	1'085.00	436.20
G. Gloriès, abandon de solde	-	146.15
Civiliste, frais 2024	672.70	-
Protectas, intervention technique 2024	81.10	-
Unilabs, relevé 2024	317.20	-
Office des poursuites, frais pour acte défaut de biens	124.50	-
Charges exceptionnelles diverses	2'280.50	582.35
Annulation provision loyers septembre à décembre 2023, Av. de Morges	-	-18'000.00
Annulation provisions eau froide 2018 à 2023, Av. de Morges	-	-17'100.00
Annulation provision décompte chauffage 2023-2024	-11'100.00	-
Décompte chauffage et accessoire 2022-2023 / 2023-2024	-7'052.25	-
Caisse de pension, subsides fonds de garantie	-8'401.85	-
Fonds de caisse et différences	-290.25	-
Produits exceptionnels divers	-2'684.35	-35'100.00
Variations des fonds attribués		
Les fonds attribués ont évolué comme suit:		
<u>Fonds pour les actions du personnel et des bénévoles (Prix Croix Rouge Suisse 2015)</u>		
Etat au 1er janvier	4'606.80	4'606.80
Etat au 31 décembre	4'606.80	4'606.80
Aucune utilisation en 2025.		
<u>Fonds DGS - solde subventions non utilisées (2023)</u>		
Etat au 1er janvier	121'295.56	121'295.56
Etat au 31 décembre	121'295.56	121'295.56
Compte tenu du déménagement en août 2023, l'intégralité des subventions DGS n'ont pas été utilisées en 2023. Ce fonds est conservé par la fondation en accord avec la DGS, conformément à la convention signée entre les parties.		
<u>Fonds pour le 3ème cabinet dentaire</u>		
Etat au 1er janvier	-	-
Attribution	121'660.67	-
Etat au 31 décembre	121'660.67	-
Ce fonds a fait l'objet de deux dons, soit de la Paroisse du Sacré-Cœur et de la Loterie Romande. Des dépenses ont été effectuées durant l'année 2025 et le solde a été attribué au fonds pour utilisation en 2026.		
<u>Fonds Ordre de Saint Jean, participation travaux Av. d'Echallens</u>		
Etat au 1er janvier	10'384.20	-
Attribution	-	10'384.20
Utilisation (-)	-10'384.20	-
Etat au 31 décembre	-	10'384.20
Don reçu en 2023 pour la construction d'une terrasse en bois pour les usagers. Le fonds a été utilisé en 2025 pour couvrir les dépenses.		

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2025

	31.12.2025	31.12.2024
Variations des fonds attribués (suite)		
<u>Fonds Fondation Sandoz, participation charges d'exploitation</u>		
Etat au 1er janvier	72'000.00	-
Attribution	-	72'000.00
Utilisation (-)	-60'000.00	-
Etat au 31 décembre	12'000.00	72'000.00
Appel de don 2024 accepté par la fondation Sandoz, par l'intermédiaire de l'Association de soutien PEL, versé en 2025. Ce montant a été partiellement utilisé pour la couverture des charges d'exploitation et solde est reporté en fonds pour 2026.		
<u>Fonds Zonta club, participation infirmerie "femmes"</u>		
Etat au 1er janvier	278.25	-
Attribution	-	278.25
Etat au 31 décembre	278.25	278.25
Don reçu par le club Zonta, exclusivement féminin, pour une participation de produits ou soins infirmiers spécifiques pour les femmes. Aucune utilisation en 2025.		
Variations de la fortune		
Les fonds propres ont évolué comme suit:		
Capital de dotation	50'665.00	50'665.00
Résultat reporté au 1er janvier	2'426.82	1'713.52
Résultat de l'exercice	359.46	713.30
	53'451.28	53'091.82
Rémunération du Conseil de fondation et de la direction		
Le Conseil de fondation exerce sa fonction à titre bénévole. Aucune rémunération ni aucun jeton de présence n'ont été versés. Pour 2025, la rémunération brute totale de la direction et de la direction adjointe (1.8 EPT), jusqu'au 30 septembre, et ensuite uniquement de la direction (1.0 EPT), totalise CHF 234'151.53.		

Lausanne, le 4 mai 2026

Fondation Point d'Eau de Lausanne

Membres du Conseil de Fondation

Mesdames et Messieurs

Alexandre de Saugy	Président
François Landolt	Vice-Président
Christine Landolt	Secrétaire
Jean-François Landolt	Membre
Sonsoles de Olano Garaizabal	Membre
Christine Frossard-de-Saugy	Trésorière
Brigitte de Mandato	Membre
Béatrice Dallèves	Membre
Elodie Dory	Membre
Bastienne Jörchel Anhorn	Membre
Diane Barraud	Membre
Me Bertrand Demierre	Membre
Marie Anne Jancik van Griethuysen	Membre

* * * *

Nous remercions également les membres de l'ASPEL (Association de Soutien à la Fondation Point d'Eau de Lausanne) et les généreux donateurs pour leur soutien tout au long de l'année.

Toute personne intéressée par les activités du Point d'Eau de Lausanne peut faire un don ou devenir membre de l'Association de soutien en versant une cotisation annuelle s'élevant à CHF 50.— pour une personne seule et à CHF 80. — pour un couple, sur le compte :

ASPEL (Association de Soutien à la Fondation Point d'Eau de Lausanne)
Banque Cantonale Vaudoise
1001 Lausanne
IBAN : CH32 0076 7000 U095 1493 2

FONDATION
**POINT
D'EAU**
LAUSANNE



La Fondation Point d'Eau Lausanne

Centre de soin
de santé, d'hygiène et
d'orientation.

Plus
d'infos

